



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	30	13	6

**OBJET : 14-2 - SPORTS - FETES DE
FIN D'ANNEE - CONCERT KISS FM
WINTER LIVE 2017 - AFFECTATION DE
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ✓**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

344017

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 29 DEC. 2017

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 9 JAN 2018

Pour le Maire,



A. CLAVERIE
Directeur

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 22 décembre 2017

Le vendredi 22 décembre 2017 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 15/12/17, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Serge AMAR, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Yves DAHAN, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOU, M. Marc FOSSOUD, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, M. Alain CHAUSSARD, Mme Marguerite BLAZY, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Eric PAUGET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Mme Anne CHEVALIER, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations

M. Patrick DULBECCO à M. Eric DUPLAY
M. Audouin RAMBAUD à M. Jean LEONETTI
Mme Marina LONVIS à Mme Angèle MURATORI
M. Patrice COLOMB à M. Yves DAHAN
M. André-Luc SEITHER à M. Jacques GENTE
Mme Anne-Marie DUMONT à Mme Anne-Marie BOUSQUET
Mme Jacqueline BOUFFIER à Mme Jacqueline DOR
M. Henri CHIALVA à Mme Martine SAVALLI
M. Bernard MONIER à Mme Françoise THOMEL
M. Matthieu GILLI à M. Eric PAUGET
Mme Alexia MISSANA à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN
Mme Agnès GAILLOT à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP
M. Lionel TIVOLI à Mme Anne CHEVALIER

Absents : M. Michel GASTALDI, Mme Cléa PUGNAIRE, Mme Rachel DESBORDES, M. Mickael URBANI, M. Tanguy CORNEC, M. Louis LO FARO

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

14-2 - SPORTS - FETES DE FIN D'ANNEE - CONCERT KISS FM WINTER LIVE 2017 - AFFECTATION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Commission(s) :

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, KISS FM a sollicité la ville d'Antibes Juan les Pins pour organiser un concert gratuit à but caritatif à l'AZURARENA ANTIBES, concert intitulé KISS FM WINTER LIVE 2017. La ville a accepté cette proposition car elle permettait aux jeunes d'assister à un concert gratuit. Elle venait compléter le programme des manifestations proposées aux antibois à l'occasion des festivités de Noël et du nouvel an, notamment un concert gratuit pour les enfants de moins de 12 ans à Anthéa, « La Reine des Neiges », et un spectacle pour les séniors au mois de janvier, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale.

De plus, cette manifestation avait une visée caritative :

- le public était invité s'il le souhaitait à verser un don de son choix dans une urne positionnée dans le hall d'accueil de la salle, KISS FM reversant l'intégralité des dons ainsi récoltés à l'association Croix Rouge d'Antibes ;
- les deux buvettes étaient exploitées par L'Association « Par des enfants, pour des enfants » pour la vente de boissons non alcoolisées et de denrées alimentaires.

Ce concert a eu lieu le mardi 12 décembre 2017. Les places ont été distribuées prioritairement aux jeunes des collèges d'Antibes, soit 1662 places distribuées.

Ce concert, qui a réuni environ 3 000 spectateurs, a été très apprécié par les jeunes en raison de sa programmation très attractive et la qualité de son organisation.

Kiss FM sollicite le versement d'une subvention exceptionnelle de 8 000 € pour assurer l'équilibre financier de cette manifestation gratuite et à but caritatif.

En raison de son caractère d'intérêt local, il est proposé d'accepter cette demande.

OUI CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APRÈS que Mme BORCHIO-FONTIMP a fait part de son intention de ne pas prendre part au vote,

LE CONSEIL MUNICIPAL


À la majorité par 37 voix POUR sur 42 (5 contre : Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, Mme MURATORE, M. AUBRY et Mme DUMAS)

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle d'équilibre de 8000€ (huit mille euros) à la radio KISS FM (SARL KFM) à l'occasion de l'organisation du concert gratuit et caritatif KISS FM WINTER LIVE 2017, qui s'est déroulé à l'Azurarena d'Antibes le mardi 12 décembre 2017 à 20 heures ;

- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget Primitif 2017 de la Commune.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.."

Accusé de réception préfecture**Objet de l'acte :**

DCM N.14-2 - SPORTS - FETES DE FIN D'ANNEE - CONCERT KISS FM WINTER LIVE 2017 -
AFFECTATION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE -

Date de transmission de l'acte : 09/01/2018

**Date de réception de l'accusé de
réception :** 09/01/2018

Numéro de l'acte : DCM3440-17 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20171222-DCM3440-17-DE

Date de décision : 22/12/2017

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.2. Fiscalité